

Votre contact
Georges Welter
+352 2624 7211
georges.welter@creos.net

Nos références
MM1
SC11.MM

Vos références

INFO MEMO / Calendrier OSP 2014

Strassen, le 15 avril 2014

Objet : invitation à participer à la souscription de capacités

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en place des nouvelles règles d'accès aux capacités de transport sur son réseau, Creos a le plaisir de vous inviter à participer aux premières souscriptions de capacités pour les années 2015 à 2020 qui débiteront le 1 mai 2014.

Ces souscriptions seront organisées selon les modalités décrites dans le document « Règles d'accès aux capacités de transport sur le réseau de Creos » (ci-après "Règles d'Accès") publié par l'ILR . Ce document peut également être téléchargé sur le site internet de Creos (www.creos.lu).

A travers ces nouvelles souscriptions, vous aurez la possibilité de souscrire aux Point d'Entrée Allemagne (PEA), Point d'Entrée Belgique (PEB) et Point d'Entrée France (PEF) :

- des capacités fermes dont la disponibilité est garantie contractuellement dans des conditions normales d'exploitation,
- des capacités interruptibles de niveau 2 dont la disponibilité n'est pas garantie.

Ces capacités seront disponibles sous la forme de :

- capacités mensuelles couvrant une période débutant à 6h du matin le premier jour de chaque mois civil et finissant à 6h du matin le premier jour du mois suivant,
- capacités annuelles couvrant une période de 12 mois consécutifs débutant le 1^{er} janvier à 6h du matin et se terminant le 1^{er} janvier suivant à 6h du matin.

Creos Luxembourg S.A. T +(352) 2624-1
2, rue Thomas Edison F +(352) 2624-5100
L-1445 Strassen info@creos.net
Adresse postale: creos.net
L-2084 Luxembourg

Conformément aux Règles d'Accès, les souscriptions suivantes seront organisées en 2013 :

1. Capacités fermes :

Souscription pluriannuelle organisée à travers une *Open Subscription Period (OSP)* se déroulant du **1 mai 2014** au **30 mai 2014** inclus. Cette OSP permettra la souscription de **capacités annuelles** pour les années **2016 à 2020**. La réponse de Creos concernant votre demande de capacité vous sera envoyée le 9 juin 2014.

Dans le cadre de cette souscription, Creos offrira les capacités fermes indiquées dans le tableau ci-dessous :

Point d'entrée	Capacité ferme offerte (Nm ³ /h)				
	2016	2017	2018	2019	2020
PEA	15 000	15 000	15 000	15 000	30 000
PEB	14 000	14 000	14 000	14 000	28 000
PEF	/	/	/	/	/

Souscription annuelle organisée à travers une OSP se déroulant du **2 juin 2014** au **14 juin 2014** inclus et visant l'allocation de **capacités annuelles pour 2015**. La réponse de Creos concernant votre demande de capacité vous sera envoyée au plus tard le 30 juin 2014.

Dans le cadre de cette souscription, Creos offrira les capacités fermes indiquées dans le tableau ci-dessous :

Point d'entrée	Capacité ferme offerte (Nm ³ /h) pour 2015
PEA	60 000
PEB	74 000
PEF	/

Si des capacités sont encore disponibles après la période d'OSP, les capacités restantes pourront être souscrites selon le principe du « Premier Arrivé, Premier Servi » jusqu'au 31 décembre 2014 inclus.

A partir d'octobre 2014, si des capacités sont encore disponibles pour un mois donné, une **souscription mensuelle** est organisée à travers une OSP se déroulant durant la première moitié du mois M et visant l'allocation de capacités mensuelles pour le mois M+3. La réponse

de Creos concernant votre demande de capacité vous étant envoyée le 3^{ème} jour ouvré après la fin de l'OSP.

Ainsi en 2014, les souscriptions mensuelles suivantes pourront être organisées :

- du **1 octobre 2014** au **15 octobre 2014** inclus et visant l'allocation de **capacités mensuelles pour janvier 2015**.
- du **3 novembre 2014** au **14 novembre 2014** inclus et visant l'allocation de **capacités mensuelles pour février 2015**.
- du **1 décembre 2014** au **15 décembre 2014** inclus et visant l'allocation de **capacités mensuelles pour mars 2015**.

Dans le cadre de ces souscriptions mensuelles, Creos offrira l'ensemble des capacités fermes encore disponibles pour le mois concerné. Si des capacités sont encore disponibles après la période d'OSP, les capacités restantes pourront être souscrites selon le principe du « Premier Arrivé, Premier Servi » jusqu'à la veille du premier jour de livraison.

2. Capacités interruptibles de niveau 1 :

Pour l'année 2015 Creos ne commercialise plus de capacités interruptibles niveau 1.

3. Capacités interruptibles de niveau 2 :

Souscription annuelle se déroulant du **1^{er} juillet 2014** au **31 décembre 2014** inclus et visant l'allocation de **capacités annuelles** pour 2014. Vous pourrez souscrire ces capacités sans limitation.

Souscriptions mensuelles visant l'allocation de **capacités mensuelles** se déroulant à partir de novembre 2014. Vous pourrez souscrire ces capacités sans limitation, au plus tôt le premier jour ouvrable du 2^{ème} mois précédant le début de la période d'utilisation et jusqu'au dernier jour du mois sur lequel porte la livraison. Ainsi les souscriptions mensuelles suivantes seront organisées en 2013 :

- du **1^{er} novembre 2014** au **31 janvier 2015** inclus et visant l'allocation de **capacités mensuelles pour janvier 2015**.
- du **1^{er} décembre 2014** au **28 février 2015** inclus et visant l'allocation de **capacités mensuelles pour février 2015**.

Pour toutes ces souscriptions (pluriannuelles, annuelles ou mensuelles) et quelle que soit le type des capacités demandées (fermes, interruptibles de niveau 1 ou interruptibles de niveau 2), vos demandes de capacités devront être impérativement envoyées, dans les délais impartis, sous la forme d'un formulaire téléchargeable sur le site internet de Creos (www.creos.lu) et à l'adresse électronique : souscription.gaz@creos.net

L'attribution définitive des capacités souscrites au cours des différentes OSP est liée à l'acceptation par votre entreprise des nouvelles Conditions Générales et Particulières du Contrat Cadre Fournisseur et du Contrat Type d'Equilibre. Les contrats téléchargeables sur le site internet de Creos (www.creos.lu) sont actuellement en consultation auprès du régulateur luxembourgeois.

Rappelons que le détail des processus liés à la souscription de capacité et au marché secondaire est décrit dans les règles d'accès. L'échange d'informations se fera en une première phase à base de fichiers excel disponibles sur le site de Creos (www.creos.lu). Creos publie sur son site internet entre autre les capacités disponibles ainsi que les offres des fournisseurs participant au marché secondaire.

Nous vous invitons à retrouver toutes les informations relatives aux capacités offertes, aux modalités de souscription et les documents associés sur le site internet de Creos (www.creos.lu).

Vous souhaitant de bonnes souscriptions et restant à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments meilleurs.

Georges Welter

Head of Dispatching Gas

Carlo Bartocci

Head of Dispatching